

FAQ COVID 19

Je m'inquiète du coronavirus Covid-19, puis-je demander le remboursement mes billets ?

Si l'événement est maintenu et que vous ne souhaitez pas vous y rendre, vous ne pourrez pas obtenir le remboursement de vos billets.

Je suis infecté par le Coronavirus Covid-19 et/ou je suis cas contact, puis-je obtenir le remboursement de mes billets ?

Si le concert est maintenu et que vous ne pouvez pas vous y rendre, vous ne pourrez pas obtenir le remboursement de vos billets.

Je ne peux pas voyager à cause des restrictions de circulation en place en raison du Coronavirus Covid-19. Puis-je obtenir un remboursement ?

En cas de mesures gouvernementales indiquant de restrictions de circulations, le remboursement de vos billets vous sera proposé. Merci d'adresser votre demande de remboursement en précisant votre n° de commande ainsi que le concert annulé à billetterie.follejournee@lacite-nantes.fr.

- En cas d'achat en ligne, le compte bancaire ayant servi au règlement initial sera recredité.
- En cas d'achat auprès des Espaces Culturels E.Leclerc, merci de nous adresser vos billets originaux ainsi qu'un RIB par courrier à : La Cité des Congrès, La Folle Journée, 5, rue de Valmy, 44000 Nantes

Que se passe-t-il si le concert auquel je vais assister est annulé à cause du Coronavirus Covid-19 ?

En cas d'annulation de votre concert, le remboursement des billets vous sera proposé. Merci d'adresser votre demande de remboursement en précisant votre n° de commande ainsi que le concert annulé à billetterie.follejournee@lacite-nantes.fr.

- En cas d'achat en ligne, le compte bancaire ayant servi au règlement initial sera recredité.
- En cas d'achat auprès des Espaces Culturels E.Leclerc, merci de nous adresser vos billets originaux ainsi qu'un RIB par courrier à : La Cité des Congrès, La Folle Journée, 5, rue de Valmy, 44000 Nantes

Que se passe-t-il si le festival est annulé à cause du Coronavirus Covid-19 ?

En cas d'annulation du festival, le remboursement des billets vous sera proposé. Merci d'adresser votre demande de remboursement en précisant votre n° de commande ainsi que le concert annulé à billetterie.follejournee@lacite-nantes.fr.

- En cas d'achat en ligne, le compte bancaire ayant servi au règlement initial sera recredité.
- En cas d'achat auprès des Espaces Culturels E.Leclerc, merci de nous adresser vos billets originaux ainsi qu'un RIB par courrier à : La Cité des Congrès, La Folle Journée, 5, rue de Valmy, 44000 Nantes